

SÉCURITÉ À LA CHASSE : L'ONCFS SENSIBILISE LES CHASSEURS VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et le magazine en ligne Chassons.com réalisent **une série de tutoriels destinés à sensibiliser les chasseurs sur la sécurité à la chasse**. Deux tutoriels d'une durée de trois minutes chacun viennent ainsi d'être mis en ligne conjointement sur la chaîne YouTube de l'établissement public et sur le site de Chassons.com.

Ces deux premières vidéos mettent l'accent sur **la manipulation de l'arme en toute sécurité**, notamment pour le rangement dans un véhicule, et sur **la matérialisation de l'angle de 30 degrés**. Une troisième vidéo à venir portera sur les précautions à prendre **pour monter et descendre d'un mirador**.

Retrouvez ces vidéos dans la [playlist « Sécurité à la chasse »](#) sur la chaîne Youtube de l'ONCFS.

Pour rappel, l'ONCFS et son réseau « Sécurité à la chasse » **communiquent chaque année le bilan des accidents de chasse** survenus lors de l'année cynégétique écoulée. Certifiés par le ministère en charge de l'Ecologie, ces chiffres font autorité.

Le réseau « Sécurité à la chasse » accompagne les chasseurs et le monde fédéral depuis une vingtaine d'années, rappelant conjointement avec la Fédération nationale de la chasse (FNC) **les règles de bonne conduite qui s'imposent en action de chasse**.

L'ONCFS poursuit ainsi avec Chassons.com les actions développées avec la revue Connaissance de la chasse avec laquelle elle publie chaque année un poster sur la thématique en question.



CONTACT PRESSE

David Gaillardon

Directeur de la communication

01 44 15 10 44 – 06 43 29 55 32

david.gaillardon@oncfs.gouv.fr

www.oncfs.gouv.fr

L'ONCFS est sous double tutelle des ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture

